

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 4 juin 2015

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Gabard, Duveau, Etienne, Bodin, Gaboriau, Le Breton, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : M. Point donne pouvoir à M. Poupard, Mme Levesque donne pouvoir à M. Bodin, M. Sorin donne pouvoir à M. Vivion

Absent excusé : Pascal Courtois

Absente non excusée : Elodie Areal-Moreau.

Bâtiments communaux

Aménagement du centre-bourg : Lors de la réunion du 18 mai 2015 avec M. Ducos (CAUE) et M. Merlet (CCI), il a été démontré qu'il était possible de lancer une étude pour connaître les besoins mais il faut veiller à pérenniser les commerces existants et à ne pas créer d'activités concurrentes venant les pénaliser. Si on tient compte de l'offre existante aux Cerqueux et aux alentours c'est inutile. Prochaine réunion le 15/06/2015 à 19h30 avec M. Ducos.

Salle jeux de boules : le conseil municipal valide le dernier devis de l'entreprise Uzureau pour un montant de 10 175 € HT. Voir s'il est possible de diminuer le montant de la main d'œuvre en mettant du personnel communal à disposition.

Biblio-foyer : le devis de l'entreprise Boissinot pour l'installation d'une VMC avec détecteur de mouvement actionnant une minuterie est validé pour un montant de 815.76 € HT.

Vérifier le fonctionnement du chauffage de la bibliothèque car il fait très chaud dans la réserve.

Les logos seront posés le 5 juin 2015.

Salle du Cormier : le devis pour le déplacement du compteur électrique s'élève à 4 400 €. La commission propose de prévoir la fermeture du préau en « contournant » le compteur.

Matériel : en ce qui concerne la tondeuse, les différents fournisseurs vont prêter du matériel pour faire des essais. Le choix sera fait en fonction de ces essais. Le budget prévisionnel pour le changement de matériel est d'environ 40 000 €.

A l'avenir il faudra définir qui fait l'entretien du matériel et tenir un carnet d'entretien.

Voir également la répartition des tâches entre la commission des bâtiments et la commission voirie. Une réunion commune des deux commissions sera organisée.

Nettoyage des salles : un rendez-vous a été pris avec l'entreprise SAMSIC pour estimer le nettoyage du week-end.

Affaires sociales – petite enfance

TAP : La fin de l'année scolaire est périlleuse en raison du manque de bénévoles. Pour la prochaine année scolaire, il faut trouver d'autres activités pour alléger les groupes : il faut 9 intervenants avec environ 14 enfants par groupe. Pour l'année scolaire 2015-2016, le conseil municipal décide de simplifier l'inscription dans les différentes activités : supprimer les vœux et faire tourner les groupes dans les différentes activités.

Le bilan financier de l'année scolaire 2014-2015 laisse apparaître, après déduction de la participation de l'État et de la CAF, un déficit d'environ 19 000 €.

Le bilan de l'année sera fait avec les familles le mercredi 10 juin 2015.

La surveillance entre le passage fin d'école et début de TAP devra être revue avec l'équipe enseignante afin d'éviter que des enfants qui doivent aller au TAP ne quittent l'école.

Camp jeunes : A ce jour il y a 13 enfants inscrits au camp. S'il n'y a pas d'autres inscriptions, il faudra prévoir de travailler avec une seule animatrice et un stagiaire BAFA.

ALSH d'été : Il y a beaucoup d'inscriptions pour l'ALSH d'été.

- 26,8 enfants par jour la première semaine
- 21,75 enfants par jour la deuxième semaine
- 17,6 enfants par jour la troisième semaine
- 10 enfants par jour la quatrième semaine (fin août)

Pour la première semaine, il faut prévoir plus de personnel (Lydia si elle est disponible).

RAM : une rencontre avec Mme Dufrien et les assistantes maternelles sera fixée en septembre afin de faire le point. Un rappel sera fait pour sur le rangement de la maison de l'enfance.

Prévisions d'animation pour 2016 : la commission réfléchit à un programme d'animation pour 2016. Quelques idées sont émises :

- Sécurité routière
- Intervention sur les réseaux sociaux concernant les jeunes.

Cerqueux-Infos : la prochaine parution est prévue pour la fin du mois de juin. Un rappel va être adressé aux associations. Lors de la parution, il faut prévoir de communiquer d'avantage pour informer la population et mettre des exemplaires à disposition dans les commerces, au club de la retraite heureuse, à la mairie et à l'agence postale.

Le bulletin de la Communauté de Communes du Bocage va paraître mi-juin, il sera distribué dans les boîtes aux lettres par le personnel communal.

Voirie – Urbanisme

Opération location-accession : le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du terrain pour la réalisation de ce programme pour un montant de 180 000 €.

Lotissement du Champ Blanc 2ème tranche : Des bandes podotactiles vont être posées sur le trottoir aux passages surbaissés.

Un problème a été constaté dernièrement sur le réseau d'eaux usées : certains habitants ont enlevé le bouchon sur le réseau d'eaux usées ce qui provoque des débordements sur le réseau d'eau pluviale. Un courrier sera adressé, par la Communauté de Communes du Bocage, aux personnes concernées.

Route communale « Les Cerqueux-Yzernay » : Des purges ont été effectuées en face du Cheniveau. Un complément au devis a été réalisé sur une surface de 200 m².

RD 148 : des réparations ont été effectuées ce jour entre Yzernay et Les Cerqueux. L'Agence Technique Départementale a prévenu la mairie la veille pour le lendemain.

Urbanisme – Règlementation pour bardage extérieur : le conseil municipal décide par 12 voix pour et 1 abstention d'autoriser la pose de bardage extérieur sur les maisons d'habitation du centre-bourg à condition que le trottoir garde une largeur de 1.40 mètre afin de respecter le cahier des charges du PAVE.

Place de l'église : des devis ont été demandés à des entreprises pour le nettoyage des pavés et des marches devant l'église.

Sentiers de randonnées : les sentiers avaient été détériorés suite au passage des cavaliers lors de la randonnée du 8 mai. Un broyage a été fait et tout est rentré dans l'ordre.

La Communauté de Communes du Bocage a un projet de plaquette présentant les sentiers pédestres pour chaque commune plus une plaquette au niveau intercommunal.

Aire de jeux : Les jeux devraient être posés en fin de semaine prochaine au lotissement du Champ Blanc. Il faudra demander à la société Sportest de venir effectuer le contrôle.

Biblio-foyer : suite au courrier qui lui a été adressé, l'entreprise Bouchet a demandé que le problème sur l'enrobé soit signalé à l'architecte. Voir quelle solution peut être apportée : remplacer l'enrobé par du béton, etc.

Bouches d'égout : l'entreprise Bouchet étudie une solution pour remédier au bruit.

Aménagement abords Soleine : le conseil municipal émet un avis favorable au devis réalisé par l'entreprise Bouchet pour un montant de 9 954 € HT. Les travaux consistent à la création de 5 places de parking + un cheminement et la réalisation d'un trottoir. Cet aménagement sera fait en même temps que celui de Soleine dans le courant du mois de juillet.

Le SIEMML va être contacté pour voir si on peut remettre la lampe qui était auparavant sur la maison Berson.

Mutualisation : une réunion est prévue prochainement avec les adjoints et les responsables des services techniques de chaque commune pour organiser la mutualisation du matériel de la Communauté de Communes du Bocage.

Plan local d'urbanisme : sur les sept cabinets contactés seulement deux ont répondu. Leurs offres sont très proches financièrement. La réunion d'analyse des offres prévue le 11 juin 2015 est annulée. Les dossiers seront mis à disposition des conseillers municipaux à partir de la semaine prochaine. Les deux cabinets seront auditionnés le 26 juin 2015 l'un à 14 heures et l'autre à 15 heures.

Schéma zonage assainissement : l'étude est lancée. Courant novembre, des mesures de débit seront effectuées sur les réseaux. L'enquête publique aura lieu en même temps que celle du PLU.

Questions diverses

Intercommunalité : le maire informe que lors de la prochaine réunion, le conseil municipal devra se prononcer sur l'avis de la CDCI à propos de la fusion entre la Communauté de Communes du Bocage et la CAC.

Prochaine réunion le mercredi 1^{er} juillet 2015 à 20 heures.